



Responsabilité de la Détérioration De Billets à ordre dans une banque

Par **palla**, le **21/10/2020** à **12:58**

BonjourrrrrJe vous prie de bien vouloir m'apporter votre précieux support:rnJe souhaiterais savoir où doit conserver la banque des billets à ordre (lettres de change) non restitués à leur propriétaire :rndans un coffre?rndans des cassiers comme tout document d'un client?rncomme tout document bancaire sans précaution particulière (en cas d'incendie ,inondation....) ?rndans des cartons?rnà l'air libre?rnCordialement

Par **Visiteur**, le **08/11/2020** à **10:20**

BonjourrrrrTout étant aujourd'hui numérisé, impossible de dire où sont stockés les originaux... souvent chez des sous-traitants, ces endroits sont généralement sécurisés, mais il doit exister une durée obligatoire de conservation (5 ans, 10 ans selon la nature des documents).